

« S'il rend compte impartialement d'une réunion, on dit qu'il eût mieux fait de se taire ; s'il ne le fait pas, on dit qu'il tronque les textes.

« S'il donne la biographie d'un homme public, on le taxe de partialité ; s'il n'en parle pas, on dit qu'il ne s'occupe de rien.

« S'il donne un article qui peut intéresser les femmes, les hommes sont mécontents et *vice versa*. Si le directeur du journal va à l'église, on dit que c'est un clérical ; s'il n'y va pas, on trouve que c'est un homme sans foi ni conscience.

« S'il reste au bureau pour diriger son journal, on dit qu'il a peur de se montrer ; s'il sort trop souvent, s'il va dans un café, on dit qu'il ferait mieux de diriger son journal. »

L'abonné n'est jamais content de son journal, — cela est d'une rigoureuse exactitude, — et cependant neuf fois sur dix, il rend hommage à l'ingéniosité du traquenard dans lequel il est tombé.

Sa situation est exactement celle du commanditaire naïf qui disait à sa femme pour justifier sa confiance excessive dans les entreprises de Tamponnet :

— C'est un malin ; rappelle-toi comme il nous a roulés dans l'affaire des 1.300 francs !

LÉON MAYET.

